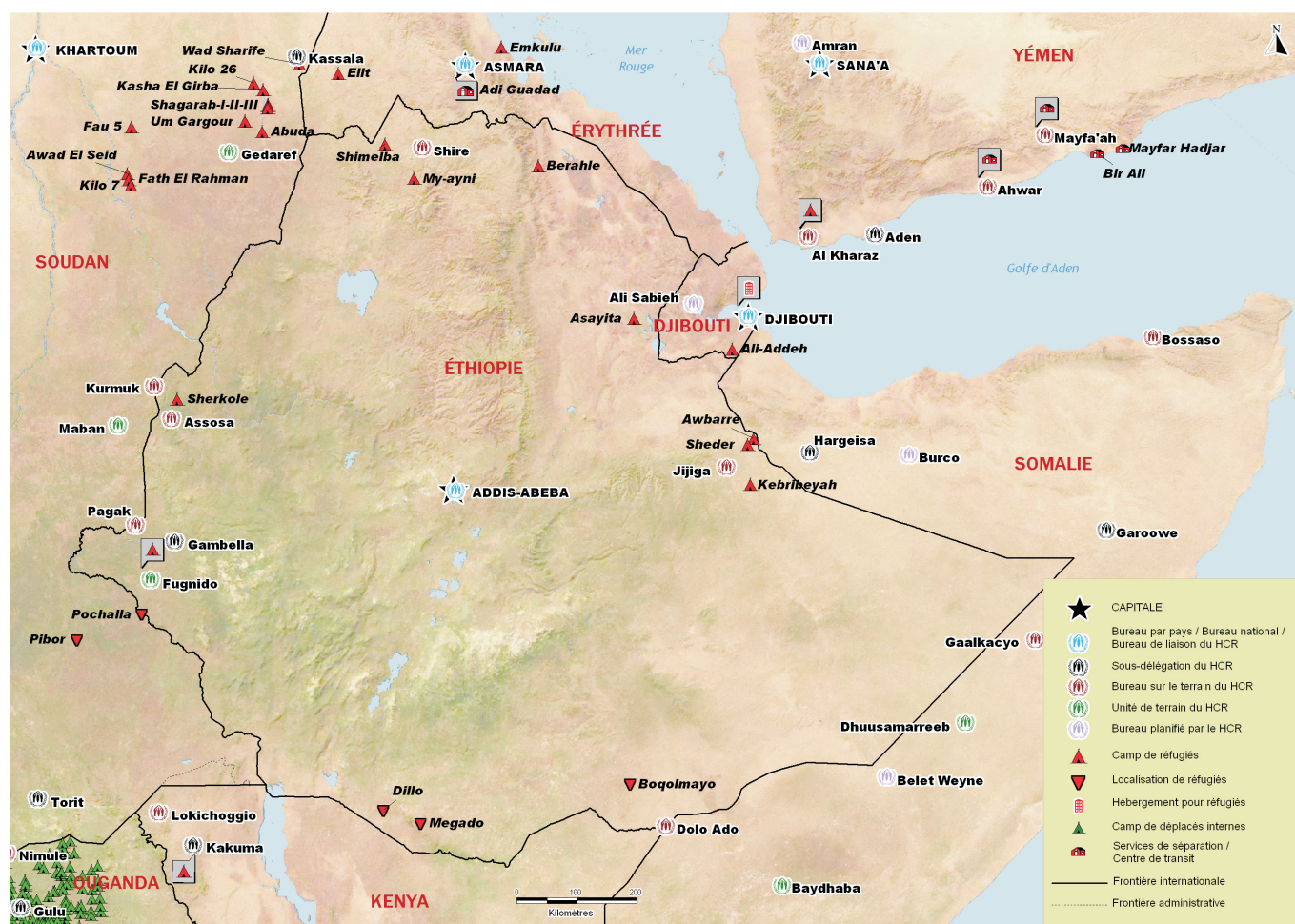


ÉTHIOPIE



Environnement opérationnel

Contexte

De par de sa situation géographique, l'Éthiopie subit inévitablement les répercussions de l'incertitude politique qui règne dans la Corne de l'Afrique. L'escalade récente de la crise en Somalie a forcé un grand nombre de personnes à se réfugier en Éthiopie. En conséquence, le HCR et le Gouvernement ont ouvert trois camps –Shedder, Aw-barre et Dollo-Ado – où sont aujourd'hui accueillis quelque 44 000 réfugiés somaliens. Le Haut Commissariat et les autorités ont également ouvert un camp à May'aini pour faire face à l'afflux incessant de demandeurs d'asile en provenance d'Érythrée. Enfin, deux autres

camps – Asayta et Berhale – seront aménagés dans le nord-ouest du pays pour venir en aide aux réfugiés érythréens d'ethnie afar, dont le nombre est en augmentation.

La loi interdit à l'immense majorité des individus réfugiés dans le pays de travailler, ce qui incite bon nombre d'entre eux à entreprendre, à leurs risques et périls, des voyages secondaires en direction d'autres pays, dans l'espoir d'y trouver un emploi. En 2008, le HCR a lancé un programme de réinstallation collective : des demandes de réinstallation ont ainsi été présentées pour quelque 8 200 réfugiés somaliens accueillis au camp de Kebribeyah et quelque 6 900 réfugiés érythréens hébergés au camp de May'aini. Grâce cette approche globale en matière de solutions durables, le HCR espère offrir une alternative aux déplacements secondaires irréguliers.

Chiffres prévisionnels

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN 2010		DÉC. 2010 – JANV. 2011		DÉC. 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Somalie	55 200	55 200	67 200	67 200	67 200	67 200
	Soudan	23 000	23 000	20 700	20 700	18 630	18 630
	Érythrée	21 220	32 000	40 000	40 000	39 000	39 000
	Kenya	1 420	1 420	1 420	1 420	1 420	1 420
	Pays divers	1 530	1 530	2 240	2 240	2 500	2 500
Demandeurs d'asile	Pays divers	250	250	250	250	280	280
Déplacés internes	Pays divers	365 100	-	365 100	-	365 100	-
TOTAL		467 720	113 400	469 910	131 810	494 130	129 030

L'insécurité qui règne au Sud-Soudan a une incidence négative sur le mouvement de rapatriement : un millier seulement de réfugiés, sur les 10 000 prévus, ont regagné le pays en 2009. Le HCR continuera d'offrir protection et assistance aux 26 000 Soudanais qui sont restés en Éthiopie.

● Besoins

Le Gouvernement éthiopien respecte le droit des demandeurs d'asile d'être protégés contre le refoulement. La population réfugiée dans le pays, qui compte quelque 110 000 personnes, devrait augmenter de pas moins de 25 pour cent, en raison de nouvelles arrivées en provenance d'Érythrée et de Somalie. Le nombre de demandeurs d'asile érythréens est en très nette progression, en raison d'un afflux incessant en provenance de la région Afar. Le Haut Commissariat assurera des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de santé et d'enseignement primaire et secondaire auprès de ce groupe sur les sites d'Asayta et de Berhale. Il s'emploiera également à réduire la malnutrition, ainsi que la prévalence du VIH-sida, du paludisme et de la violence sexuelle et sexiste.

L'environnement de protection s'est amélioré pour les réfugiés soudanais et certains d'entre eux sont autorisés, à titre exceptionnel, à travailler dans des entreprises publiques. Le HCR continuera à protéger et

aider les membres de ce groupe jusqu'à ce qu'ils puissent regagner leur pays d'origine.

Quelque 2 700 réfugiés kenyans d'origine borenna ont reçu une aide limitée. Ils se sont installés spontanément dans le district de Moyale, au sud de l'Éthiopie. Le HCR continuera de leur prodiguer une assistance essentielle, tout en cherchant à conclure des accords en vue de leur rapatriement.

Les réfugiés urbains, qui sont principalement originaires de la République démocratique du Congo (RDC), continueront à bénéficier des activités de protection et d'assistance du Haut Commissariat.

| Objectifs principaux |

Environnement de protection favorable

- Réduire les déplacements secondaires de réfugiés par des activités de sensibilisation et d'assistance, notamment des campagnes d'information, des projets d'enseignement supérieur et des activités génératrices de revenus.
- Réhabiliter les zones touchées par la présence de réfugiés, en étroite coopération avec les autorités et dans le cadre de l'initiative onusienne « Unis dans l'action ».

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Renforcer la capacité du Gouvernement, tant en matière d'enregistrement que de détermination du statut de réfugié.

Cibles prioritaires en 2010

- Tous les sites qui accueillent des réfugiés sont dotés de mécanismes de prévention et d'intervention en matière de violence sexuelle et sexiste.
- Dans tous les camps, les réfugiés reçoivent au moins 20 litres d'eau par personne et par jour.
- Les taux de mortalité et de morbidité infantile sont réduits grâce à des services de santé primaire.
- Les besoins physiques et matériels des personnes qui ont des vulnérabilités particulières sont pris en charge.
- Tous les jeunes, en particulier les jeunes filles, ont accès à une éducation institutionnalisée ou en marge des salles de classe.
- Le taux de malnutrition aiguë globale reste inférieur à huit pour cent dans les camps.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Prévenir la violence sexuelle et sexiste dans les camps et les sites qui accueillent des réfugiés.

Besoins et services essentiels

- Veiller à ce que toutes les personnes relevant de la compétence du HCR reçoivent une aide matérielle adéquate. Solutions durables



Des femmes et des enfants qui viennent de se réfugier en Éthiopie ramassent du bois de chauffe.

Présence du HCR EN 2010

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	213
International	34
National	150
VNU	29

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Agence de développement des ressources naturelles et de protection de l'environnement
Bureau de la distribution des eaux de Djidjiga ; État régional national somali
Office des routes rurales (Gambella)
Ministère des Réfugiés et des Rapatriés

ONG :

Action humanitaire africaine
African Humanitarian Aid and Development Agency
Association Gaïa
Comité international de secours
Fédération luthérienne mondiale
Hugh Pilkington Charitable Trust
International Medical Corps
Mother and Child Development Organization
Rehabilitation and Development Organization
Service jésuite des réfugiés
Service des réfugiés et des rapatriés/Development and Inter-church Aid Commission of the Ethiopian Orthodox Church
Society of International Missionaries
Save the Rural Society
ZOA - Refugee Care (Pays-Bas)

Partenaires opérationnels

ONG :

Bureau de l'éducation
Office de prévention et de lutte contre le VIH/sida
Bureau de la santé

Autres :

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
FNUAP
Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OIM
ONUSIDA
Organisation for Social Science Research in East Africa
PAM
PNUD
Safer Africa
UNICEF
VNU

- Promouvoir des solutions durables, notamment la réinstallation des Érythréens et des Somaliens réfugiés de longue date dans le pays, ce qui aidera à réduire les mouvements secondaires.

Stratégie et activités

La réinstallation demeure une composante importante de la stratégie globale de protection du HCR en faveur des Érythréens et des Somaliens réfugiés en Éthiopie. Le Haut Commissariat entend améliorer les politiques et les conditions d'asile pour les réfugiés.

En 2010-2011, le HCR augmentera les activités destinées à renforcer l'autosuffisance des réfugiés, intensifiera son plaidoyer afin d'encourager l'Éthiopie à lever ses réserves à la Convention sur les réfugiés et entreprendra des activités d'intégration sur place. La délégation espère que la réinstallation collective de réfugiés érythréens et le traitement rapide des dossiers des Somaliens renforceront l'asile en Éthiopie. La phase pilote de la politique proposée par le Gouvernement, qui autorise les réfugiés érythréens à vivre hors des camps, permettra de juger de l'effet dissuasif de cette politique sur les mouvements secondaires.

La situation sécuritaire tendue qui règne au Sud-Soudan a contraint le HCR à réviser ses plans, concernant l'aide au rapatriement de 10 000 réfugiés en 2009. La viabilité des retours en 2010 dépendra de l'évolution des conditions dans le pays d'origine.

Le HCR vient en aide aux réfugiés urbains en assurant leur enregistrement et en leur procurant des documents d'identité, des vivres, un logement et des soins médicaux.

○ Contraintes

Une dégradation de la situation sécuritaire et politique dans les pays avoisinants pourrait entraîner une intensification des mouvements de demandeurs d'asile érythréens et somaliens en direction de

l'Éthiopie, ou inciter des réfugiés soudanais rapatriés à repartir en sens inverse. Si tel était le cas, le HCR serait contraint de revoir ses procédures d'accueil, d'enregistrement et d'examen et de sélection, ainsi que ses moyens d'assistance. La hausse du prix des carburants et des aliments risque d'entraver les efforts visant à améliorer les conditions de vie des réfugiés dans les camps. L'aggravation de la sécheresse contrariera l'effort déployé par le HCR pour promouvoir des activités génératrices de revenus, limitant les possibilités qui s'offrent aux réfugiés somaliens de parvenir à un certain niveau d'autonomie.

Organisation et mise en œuvre

○ Coordination

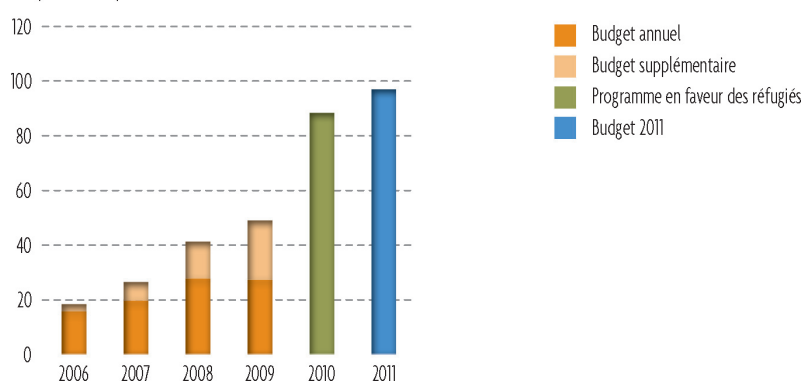
Le HCR participe aux efforts de l'Équipe des Nations Unies pour mettre en œuvre l'initiative « Unis dans l'action » en Éthiopie, ainsi qu'aux efforts visant à soutenir l'approche modulaire. Au niveau interorganisationnel, le HCR préside des réunions d'examen de l'exécution des programmes.

Informations financières

Au cours des cinq dernières années, le budget pour l'Éthiopie a connu une progression constante, le HCR protégeant et aidant un nombre croissant de réfugiés. Les besoins additionnels relatifs aux réfugiés somaliens et soudanais ont été inclus dans des programmes supplémentaires. L'augmentation du budget 2010 résulte de la prise en compte de besoins mis en évidence à l'occasion d'évaluations globales, qui ont fait apparaître la nécessité d'améliorer l'accès aux structures médicales, éducatives, d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. En outre, d'autres camps sont nécessaires pour faire face à l'augmentation de réfugiés somaliens et érythréens en Éthiopie.

Budget pour l'Éthiopie en 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2010 pour l'Éthiopie* (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1
Environnement de protection favorable	
Instruments régionaux et internationaux	114 752
Cadre juridique national	132 817
Cadre administratif national	56 478
Politiques de migrations nationales et régionales	806 704
Prévention du déplacement	97 552
Prévention de l'apatridie	216 226
Coopération avec les partenaires	181 187
Politiques de développement national	336 404
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	94 352
Accès au territoire	237 030
Non-refoulement	87 079
Protection de l'environnement	6 883 440
Gestion des urgences	77 079
Sous-total	9 321 100
Procédures de protection équitables	
Conditions d'accueil	471 576
Enregistrement et établissement de profils	833 702
Accès aux procédures d'asile	312 638
Détermination de statut juste et efficace	314 642
Regroupement familial	148 000
Documents individuels	346 031
Documents d'état civil	314 007
Sous-total	2 740 595
Protection contre la violence et l'exploitation	
Impact sur les communautés hôtes	1 313 723
Effets du conflit armé	299 268
Application de la loi	570 222
Système de gestion de la sécurité communautaire	483 506
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	1 019 245
Protection des enfants	1 018 027
Liberté de mouvement	105 780
Accès aux solutions juridiques	355 093
Sous-total	5 164 865
Besoins élémentaires et services essentiels	
Sécurité alimentaire	2 114 941
Nutrition	1 583 525
Eau	6 262 587
Abris et autres infrastructures	15 113 233
Articles ménagers et d'hygiène de base	5 721 588
Soins de santé primaire	6 341 545
VIH et sida	1 392 545
Éducation	3 020 845
Services d'assainissement	1 524 678
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 432 787
Sous-total	44 508 274
Autogestion et participation communautaires	
Évaluation participative et mobilisation communautaire	485 873
Autogestion de la communauté et représentation équitable	745 681

Conséquences d'un déficit de financement compris entre 20 et 40 pour cent

- Il sera impossible d'ouvrir un deuxième camp à Dollo-Addo pour accueillir des réfugiés somaliens. Les nouveaux camps destinés aux réfugiés érythréens ne seront pas ouverts non plus et les réfugiés urbains ne bénéficieront pas de toute la gamme des services d'assistance.
- Le recensement des apatrides ne sera pas entrepris.
- Une étude sur l'autosuffisance des réfugiés urbains ne sera pas réalisée.
- Il sera impossible de construire des foyers-refuges pour les victimes de violences sexuelles et sexistes.
- Le taux de scolarisation dans le primaire stagnera à 75 pour cent en milieu urbain.
- Le HCR renoncera à construire des structures de santé dans le camp de Dollo Addo.
- Les réfugiés et les demandeurs d'asile érythréens, somaliens et soudanais ne bénéficieront pas d'activités de lutte contre le VIH et le sida.
- Le HCR ne cherchera pas à obtenir la réinstallation de réfugiés somaliens et érythréens, en dépit de l'absence de toute autre solution durable.
- Les réfugiés et les demandeurs d'asile érythréens ne recevront aucune aide dans le secteur des abris. Quelque 400 familles réfugiées en milieu urbain resteront sans logement convenable.
- Quarante pour cent des réfugiés urbains ne disposeront pas de latrines individuelles.
- Le HCR ne réalisera pas d'études d'impact et ne mènera pas d'activités éducatives ou autres activités de protection de l'environnement dans les zones qui accueillent des réfugiés soudanais.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1
Gestion et coordination des camps	466 373
Autosuffisance et moyens d'existence	3 288 779
Sous-total	4 986 705
Solutions durables	
Stratégie de solutions durables	661 453
Retour volontaire	1 593 979
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	439 474
Réinstallation	1 253 314
Appui à l'intégration sur place	363 088
Réduction des cas d'apatridie	336 205
Sous-total	4 647 513
Relations extérieures	
Relations avec les donateurs	69 348
Mobilisation des ressources	243 097
Partenariats	442 672
Information	321 823
Sous-total	1 076 940
Logistique et appui aux opérations	
Chaîne d'approvisionnement et logistique	4 110 364
Gestion de programme, coordination et appui	11 638 296
Sous-total	15 748 661
TOTAL	88 194 652

Budget 2011	97 027 600
--------------------	-------------------

Budget 2009 révisé	
Budget annuel	27 204 901
Budget supplémentaire	21 630 982
TOTAL	48 835 883

* Inclut le Groupe de liaison de l'Union Africaine